



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitievana - Tanindrazana - Fandrosoana

Ambassade de Madagascar
en Suisse

Représentation Permanente auprès de l'Office des Nations Unies
et des Institutions Spécialisées à Genève

N° 136 - 17/RP/GNV/HCDH

NOTE VERBALE

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et de ses Institutions Spécialisées à Genève présente ses compliments au Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH), et se référant à sa Note du 22 décembre 2016, a l'honneur de Lui communiquer en annexe les éléments de réponse du Gouvernement de Madagascar au questionnaire sur les Droits de l'Homme relatif à l'incidence des transferts d'armes aux jouissances des Droits de l'Homme.

La Mission Permanente de la République de Madagascar auprès de l'Office des Nations Unies et des Institutions Spécialisées à Genève saisit cette occasion pour renouveler au Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'homme (HCDH) les assurances de sa haute considération.



Genève, le **23 FEV. 2017**

BUREAU DU HAUT COMMISSARIAT AUX DROITS DE L'HOMME

Email : registry@ohchr.org

Copie à : Mme Rachel Opie

Email : ropie@ohchr.org



38, Avenue de Riant-Parc – 1209 GENEVE
Tel (+ 41) 74016 50 – Fax (+ 41) 22 740 16 16
ambamadsuisse@bluewin.ch
www.ambassade-madagascar.ch

